**APPEL À MANIFESTATION D’INTÉRÊT**

**(SERVICES DE CONSULTANTS)**

PAYS :*ALGERIE*

*PROJET D’APPUI* portant développement du cadre légal et réglementaire des SUKUK et de l’assurance TAKAFUL en Algérie

SECTEUR :*Finance*

SERVICES DE CONSULTANTS

Mode de financement :*Subvention*

N° de Financement : DZA 1004

La République Algérienne Démocratique et Populaire. a reçu un financement de la Banque Islamique de Développement afin de couvrir le coût du *Projet d’Appui opérationnel* portant développement du cadre légal et réglementaire des SUKUK et de l’assurance TAKAFUL en Algérie, et a l’intention d’utiliser une partie des sommes accordées pour financer des services de consultant.

Les services consistent à créer un environnement propice à la croissance et au développement des opérations de l'industrie de l’assurance Takaful en Algérie*.* Il s’agit notamment, des services suivants :

* Elaborer un cadre règlementaire comptable spécifique à l’assurance Takaful, en application des normes comptables islamiques dans la gestion des comptes.
* Définir la politique fiscale liée à ce type d’activité.
* Accompagner la structuration des produits d’assurance Takaful et de placements conformes à la charia islamique.
* Mettre en place et définer les règles prudentielles appliquées à l’assurance Takaful.
* Accompagner l’autorité de contrôle des assurances dans la mise en place des principes de gouvernance dans une société d’assurance Takaful.
* Renforcer les capacités par la formation des cadres de l’administration de contrôle des assurances.

Les Termes de Référence (TdR) détaillés de la mission sont joints au présent appel à manifestations d’intérêt.

La République Algérienne Démocratique et Populaire invite les bureaux de Consultants éligibles à manifester leur intérêt en vue de fournir les services ci-dessus.Les Consultants intéressés doivent fournir des renseignements spécifiques démontrant qu’ils sont pleinement qualifiés pour réaliser les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des conditions comparables, disponibilité de compétences adéquates parmi leur personnel, etc.).

Les critères d’établissement de la liste restreinte sont :

* *Nature des activités du consultant et expériences générales du cabinet ;*
* *Qualifications du consultant dans le domaine des prestations et références dans l’exécution de missions analogues ;*
* *Organisation technique et managériale du Consultant.*

Les Personnels-clés ne feront pas l’objet d’évaluation au stade de l’établissement de la liste retreinte.

Les Consultants intéressés sont invités à prendre connaissance des Clauses 1.23et 1.24 des Directives sur l’acquisition des Services de Consultants dans le cadre des Projets financés par la Banque Islamique de Développement (les « Directives ») définissant les règles de la BIsD concernant les conflits d’intérêt.

Les Consultants peuvent s’associer avec d’autres firmes afin de renforcer leur qualification en indiquant clairement le type d’association, c’est-à-dire un groupement de consultants, ou une intention de sous-traitance. Dans le cas de groupement, tous les partenaires du groupement seront conjointement et solidairement responsables pour la totalité du contrat, en cas d’attribution.

La sélection se fera en conformité avec la méthode fondée sur les Qualifications des Consultants stipulée dans les Directives.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations additionnelles à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d’ouverture de bureaux indiquées : *08 h:00à 13 h :00 et 14h:00 à 17h:00*, heure locale.

Les manifestations d'intérêt sous forme écrite doivent être déposées (en personne ou par courrier, ou courriel) à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le dimanche 07 mai 2023 à 15h 00 GMT, et porter expressément la mention *«Manifestation d’intérêt-appui au développement du cadre réglementaire régissant l’assurance Takaful en Algérie».*

À l'attention: Monsieur BOUDJELAL Mohammed, Coordonnateur du projet*.*

*Addresse*: Bureau d’ordre de Direction Générale du Trésor et de la Gestion Comptable des Opérations Financiéres de l’Etat, Ministère des Finances, immeuble Ahmed Francis, Cité Malki Ben Aknoun-Alger

Tel:*+*213 660 171 594

Courriel: [Projet-sukuk-takaful@mf.gov.dz](mailto:Projet-sukuk-takaful@mf.gov.dz)

Site Internet*: https://www.mf.gov.dz*